



Faymonville, le 20 octobre 2023

Opération de Développement Rural – Aubel
Compte rendu de la CLDR du 19 octobre 2023
Feedback des retours population

Présences :

| Citoyens | | | |
|------------------------|---|---------------------|-----------|
| BECKERS Francis | P | HUPPERTS Céline | E |
| BECKERS Albert | P | KALAVASSIS Isabelle | Démission |
| BIET Anne-Françoise | A | LOHR Philippe | A |
| BOVY Nicolas | A | MATHIEU Patrick | P |
| CALIFICE Jean-Philippe | A | MEECKERS Justine | Démission |
| DONOLO Rosana | P | PESSER Pierre | A |
| DUBOIS Jean-Rémy | P | PIRON Jean-Marc | A |
| EL BOUJALLOUKI Brahim | A | SABATIER Adrien | A |
| ERNENS Anne | A | STASSEN Béatrice | A |
| GALOPIN Jean-François | A | STASSEN Jean-Pierre | A |
| GILLIQUET Mickaël | A | STEFFENS Brigitte | Démission |
| GIROUL Chantal | A | TAETER Cynthia | A |
| GOUVARS Bernard | P | WEUSTEN Martine | P |
| HICK Anne-Françoise | E | WILLEM Vincent | Démission |
| HOUBEN Teddy | E | | |
| ¼ communal | | | |
| DEBOUNY Frédéric | E | PEREE Kathleen | E |
| DORTHU Benoît | P | MEURENS Martine | P |
| LEUTHER Benoît | P | STASSEN Léon | A |

Pour la FRW : Sarah Maquet et Marc Van den Broeck, agents de développement.

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Sarah Maquet et Marc Van Den Broeck reprennent temporairement l'accompagnement de la Commune durant l'absence de leurs collègues Florence et Mathilde. Ils expliquent la volonté de la Commune de pouvoir maintenir la dynamique et de pouvoir finaliser le PCDR dans des délais rapides.

2. DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- Accueil des membres et validation du compte rendu
- Retour des consultations villageoises et en ligne
- Retour de la consultation des jeunes
- Les prochaines CLDR (suites)
- Divers :
 - Projets BiodiverCité
 - Projets du futur GAL Pays de Herve
 - Points-Nœuds pédestres

3. VALIDATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la quatrième CLDR est approuvé à l'unanimité. L'ensemble des comptes rendus et les différents documents de travail sont consultables via ce lien : www.aubeljeparticipe.info/pagepriveecldr

4. RETOURS DES CONSULTATIONS VILLAGEOISES ET EN LIGNE

Des rencontres avec les citoyens ont été organisées dans les 3 villages de l'entité afin de permettre aux habitants de prendre connaissance des projets retenus par la CLDR, de formuler des propositions d'amélioration et de mettre en avant leurs projets préférés présenter les idées de projets retenues par la CLDR à l'ensemble des habitants :

- 15/02 à l'école de La Clouse -> 4 personnes en dehors de la CLDR
- 16/02 à l'école de Saint-Jean-Sart -> 12 personnes en dehors de la CLDR
- 22/02 à l'ancien centre culturel d'Aubel -> 20 personnes en dehors de la CLDR

De plus des consultations en ligne à destination de la population ont également été organisées durant les mois de février et de mars, pour permettre au plus grand nombre de participer, notamment les publics ayant moins de facilités pour se déplacer aux réunions en soirée (jeunes parents, agriculteurs, ...). Il y a eu 67 réponses en ligne.

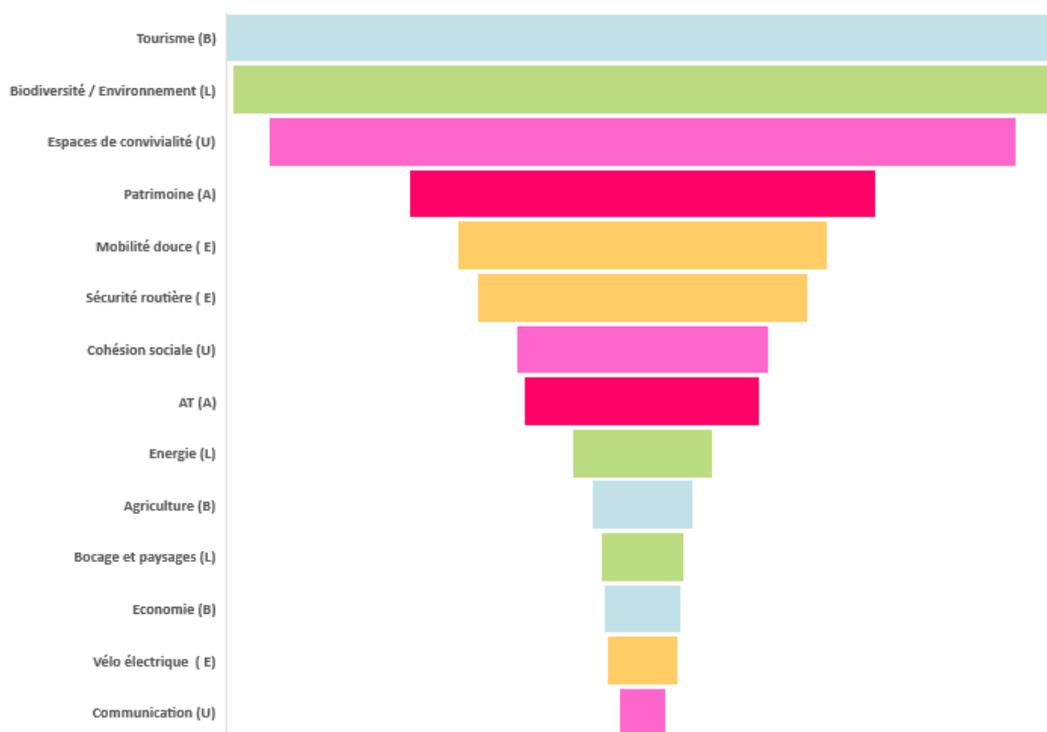
Au total, 103 citoyens se sont exprimés, soit environ 2% de la population.

Chaque participant disposait de 10 gommettes à attribuer au(x) projet(s) qu'il souhaitait voir réaliser, ce qui a pu entraîner un certain déséquilibre dans les résultats. Il a semblé aux agents de développement plus intéressant de présenter les objectifs opérationnels plébiscités par les participants, d'autant qu'un des projets les plus soutenus a été retiré des projets du PCDR.

En effet, le Collège souhaite pouvoir mettre en place rapidement un « système de gestion de déchets verts et des haies au niveau des villages ». Le système mis en place dans les communes germanophones pourrait par exemple être étendu à Aubel (<https://www.bisa-ostbelgien.be/fr/>). Le Collège doit encore réfléchir à la meilleure manière de répondre à la demande des citoyens, mais estime que ce projet peut d’ores faire l’objet d’un lot 0.

Chaque projet a donc été associé à l’objectif auquel il répond principalement et les objectifs sont présentés en fonction des points obtenus.

Les objectifs qui parlent aux habitants



Les membres de la CLDR sont assez surpris des résultats. L’objectif Logement (AT) est assez bas dans les résultats, alors qu’il a largement été évoqué lors des consultations, tandis que l’objectif Tourisme arrive en première position, alors qu’il ne semble pas constituer un enjeu majeur aux yeux de la CLDR.

Marc explique que les projets Tourisme concernent directement les habitants puisqu’on y inclut le développement des balades, la valorisation des points de vue ou l’aménagement des abords de la ligne 38. De manière générale, la FRW n’est pas surprise des résultats : spontanément, les habitants s’expriment en faveur de projets qui amélioreront leur cadre de vie.

La CLDR, qui a participé à la construction de la stratégie, dispose d’une perception plus objective des enjeux auxquels la commune devra répondre. Marc leur rappelle leur responsabilité d’adopter une vision globale quand ils feront le choix de la priorité à accorder aux différents projets.

5. FEEDBACK DE LA CONSULTATION DES JEUNES

La CLDR s'était donné pour objectif de consulter les jeunes sur leurs habitudes et leurs besoins dans la Commune, afin de pouvoir inscrire dans son PCDR des projets qui y répondent. Cette consultation des jeunes a été menée en parallèle des réunions villageoises via un questionnaire en ligne. Chaque jeune âgé de 15 et 25 ans a reçu un courrier personnalisé auquel 56 jeunes ont répondu (sur 370 lettres envoyées). Avec un taux de réponse de 15%, les résultats de l'enquête sont statistiquement significatifs, et viennent renforcer les éléments du diagnostic mis en avant par la CLDR. Les grands enseignements de cette enquête sont détaillés dans la présentation présentée à la CLDR, consultable sur votre page privée.

Les commentaires individuels des répondants ont été inclus dans les fiches projets rédigées par le bureau d'étude transmises à la CLDR. Il appartiendra à celle-ci de sélectionner lors de la prochaine réunion les informations qui peuvent enrichir les projets.

La thématique liée à l'immobilier a engendré le plus de débats, les membres s'interrogeant sur ce qu'une commune peut réellement mettre en œuvre pour répondre à cette problématique.

Trois ZACC sont présentes au Plan de secteur, dont une a été partiellement activée. La Commune pourrait décider de se doter d'un schéma de développement communal et envisager une densification plus importante par exemple en y autorisant des immeubles à appartement. Les membres sont toutefois invités à mettre cette information en regard du souhait unanimement exprimé par la population de pouvoir préserver l'aspect rural du territoire. Au travers de son projet de créer du logement tremplin, la CLDR a fait le choix d'apporter à la fois un élément de réponse à ce besoin en logement et de conserver un équilibre entre ces enjeux.

Les membres se demandent également si ce sont des aspects financiers qui incitent la Commune à favoriser l'installation de nouveaux habitants. Aubel a la chance d'être un réel pôle de vie et de proposer à ses habitants commerces, possibilités d'emploi et services qui permettent aux citoyens de s'épanouir sur le territoire. Les rentrées financières ne sont pas une fin en soi, mais permettent de maintenir cette qualité de vie pour tous, d'autant que le profil de population met en avant un indice de vieillissement important.

SUITES

Les dates des prochaines CLDR sont fixées.

- **CLDR 6 - JEUDI 16 NOVEMBRE – FINALISATION DE LA LISTE DE PROJETS :**
 - Présentation de l'état actuel des projets avec l'auteur et questions-réponses pour approfondir les projets. Les membres sont invités à relire les Fiches-projets matérielles (<https://bit.ly/AubelFPM>) et immatérielles (<https://bit.ly/AubelFPIM>) et préparer les questions qu'ils se posent sur leur description.
 - Il est important que tous les membres de la CLDR participent et prennent connaissance de l'ensemble des projets, même s'ils n'ont pas assisté à leur définition.
 - Chaque projet sera présenté avec une fourchette budgétaire qui permettra aux membres de mesurer les implications humaines et budgétaires nécessaires à leur mise en œuvre.

- **CLDR 7 - MERCREDI 13 DECEMBRE – PRIORISATION DE PROJETS :**
 - Explication de la priorisation individuelle et des consignes à prendre en compte. Les membres ne pouvant assister à la réunion pourront exprimer leur choix de manière électronique
 - Chaque membre disposera d'une minute pour convaincre les participants de voter pour le projet qui leur tient à cœur

- CLDR 8 – DATE A FIXER DEBUT 2024:

- Résultats de la priorisation et programme d’approfondissement pour les fiches prioritaires

Un formulaire est remis aux participants afin de déterminer le jour de réunion qui conviendrait au plus grand nombre. Sans surprise, aucune proposition ne convient à tous. Les jours les plus favorables restent toutefois le jeudi ou le mercredi. Ils confirment par contre que débiter les réunions à 19h30 leur convient.

Préférez-vous que les réunions soient organisées toujours le même jour ?

Oui : 5 réponses

Sans importance : 5 réponses

| | Quels jours de la semaine peuvent vous convenir ? | Quels jours ne vous conviennent pas du tout ? |
|----|---|---|
| Lu | 4 | 3 |
| Ma | 6 | 3 |
| Me | 5 | 2 |
| Je | 5 | 2 |

6. DIVERS

BiodiverCité

Les trois projets introduits ont été acceptés sans remarques par la Région Wallonne. Dès que la Commune sera officiellement notifiée, leur mise en œuvre pourra débiter.

- Aménagements en faveur de la faune dans l’ancienne cabine électrique de Saint-Jean-Sart
Ce projet porté par Natagora et Qualité-village Wallonie prévoit la restauration du bâtiment, l’installation de nichoirs et l’aménagement des combles. Des panneaux didactiques expliqueront l’intérêt des actions entreprises pour la faune locale.
Jean-Philippe CALIFICE coordonnera le projet en collaboration avec la Commune. Les membres de la CLDR souhaitant participer sont invités à s’adresser directement à lui.
Un membre de la CLDR indique que la cohabitation entre la chouette effraye et les chauves-souris peut être problématique et nécessite une réflexion avant de placer les dispositifs pour la faune.
- Sensibilisation à la nature dans les écoles
1000€ ont été accordés pour l’achat de matériel et l’organisation d’actions de sensibilisation dans les trois écoles de l’entité. Celles-ci seront réalisées par des bénévoles de Natagora.
L’appel à projet BiodiverCité étant annuel, Marc propose aux membres de déjà réfléchir aux projets qui pourraient faire l’objet d’une demande de financement en 2024.

GAL Pays de Herve

Le GAL Pays de Herve est candidat à la prochaine programmation LEADER (2023-2027). La réponse de la Région wallonne est attendue pour la fin d’année.

Il sera intéressant de nouer des liens entre les projets du PCDR et ceux du GAL, car plusieurs d'entre eux présentent des objectifs similaires. Le GAL ne recevant des financements que pour du fonctionnement pourrait être porteur du projet tandis que les infrastructures pourraient être financées en DR.

- AGRICULTURE
 - o Analyse des services écosystémiques des prairies bocagères, cadastre et plan d'actions.
 - o Essais-pilotes avec les agriculteurs pour recréer / restaurer les manques dans le maillage
- CULTURE
 - o Mise en place d'un outil virtuel sur la ruralité d'hier au Pays de Herve
 - o Animations sur la ruralité d'aujourd'hui et de demain
- ENERGIE
 - o Inventaire de l'existant et du potentiel
 - o Création de communautés d'énergie renouvelable
- MOBILITE
 - o Inventaire et cartographie des chemins et sentier
 - o Réhabilitation, mise en valeur et entretien du réseau
- TOURISME
 - o Création de réseaux points-nœuds cyclables et pédestres : sélections des itinéraires, cartographie, réflexion sur le balisage.

Subside pour étude des points nœuds pédestres

Benoit Leuther informe que la conférence des bourgmestres de l'arrondissement de Verviers a décidé de mener une étude sur la définition d'un réseau de points-nœuds pédestres, étude à laquelle la population est invitée à participer

Benoit Leuther propose à la CLDR de répondre à cette demande pour proposer un projet de réseau sur le territoire communal. Il enverra un mail à tous les membres de la CLDR afin qu'ils s'associent à la démarche qui sera menée en collaboration avec l'office du tourisme et le groupe de marche local. Une première étape concrète pourrait être de découvrir sur terrain les spécificités des réseaux mis en place dans les régions proches (Fourons, Communauté germanophone).

Un participant s'interroge sur la différence entre les points-nœuds vélo et pédestres.

Le principe est exactement le même. La signalétique est simplement différente et la distance entre points plus courtes entre point-nœuds pédestres. Le plus simple est de consulter le site de VisitWallonia pour les points-nœuds vélo (<https://visitwallonia.be/fr-be/3/jaime/wallonie-a-velo/points-noeuds>) ou le site de la Wallonie picarde pour les points-nœuds pédestres (<https://www.visitwapi.be/la-wapi-pied/>). Le dessin du futur réseau de points-nœuds pédestres pourra impliquer la réhabilitation d'anciens sentiers, mais il est recommandé de se valoriser avant tout les chemins existants.

Be Wapp

Benoit Leuther propose par ailleurs une seconde action concrète ; la participation à l'action Be Wapp en 2024.

En effet en 2023 seules deux communes wallonnes n'y ont pas participé dont Aubel. Il propose que la CLDR montre l'exemple en organisant le ramassage sur une zone restreinte, mais pertinente. Les scouts pourraient être impliqués dans la démarche. Le but est d'initier une dynamique sur le territoire et d'inciter d'autres groupes locaux à prendre en charge le nettoyage d'une zone.

Cette action pourrait être nommée Action Pelé ?

Pour plus d'information : <https://www.bewapp.be/>

Autre question

Peut-on accueillir de nouveaux candidats à la CLDR ?

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Habituellement, on attend la fin de l'élaboration du PCDR pour faire appel à la population car il est préférable que les membres qui auront à approuver le document aient participé au travail de co-construction du diagnostic et de la stratégie. Légalement, en phase d'élaboration, tout changement de composition de la CLDR doit être approuvé par le Conseil communal, tandis qu'en phase de mise en œuvre, la CLDR elle-même entérine les changements lors du rapport annuel.

Si toutefois des demandes concrètes étaient formulées, rien n'empêche d'intégrer de nouveaux participants si elle le juge opportun.

La réunion se clôture vers 21h

Pour la Fondation Rurale de Wallonie

Sarah Maquet et Marc Van Den Broeck